



Mme NUNES Francine
22 bis rue du château d'eau
16560 AUSSAC VADALLE

Vadalle, le 07 octobre 2019

Objet : Taxe Ordures Ménagères
Courrier en 2 exemplaires

Madame,

Votre taxe « ordures ménagères » pour l'année 2019 s'élève à 161,00 euros et vous sera adressée directement par la Trésorerie Générale de Mansle dont nous dépendons.

Si vous le souhaitez, nous vous proposons de mettre en place, pour l'année 2020, la mensualisation de cette taxe (sur la base de cette année) afin qu'à décembre 2020, le montant restant dû soit le moindre possible.

Dans votre cas, au montant de votre loyer mensuel de 595,64 € s'ajoutera une provision taxe de 14,00 euros.

Bien entendu, rien ne se fera sans le retour d'un exemplaire de ce courrier, avec la mention « Bon pour accord » et votre signature.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Marlyse GUILBAUD,
Adjointe au Maire

